GROUPE	5	HERBICIDE

Hyvar® X
Herbicide et débroussaillant

Poudre mouillable

USAGE COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE: Bromacil 80%

No D'HOMOLOGATION: 8637 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 25 kg

Renseignements sur le produit :1-888-462-6822

AMVAC Chemical Corporation
15440 Laguna Canyon Road, Suite 100
Irvine, CA 92618

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie,
composer le numéro 1-888-462-6822 (24 heures par jour)

PRÉCAUTIONS:
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
PEUT IRRITER LES YEUX, LE NEZ, LA GORGE ET LA PEAU
Éviter de respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas épandre ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls des manipulateurs protégés peuvent être autorisés à pénétrer dans la zone traitée durant l'épandage.

Ne pas utiliser dans les zones résidentielles, définies comme des sites où des tiers, notamment des enfants, peuvent être exposés pendant ou après l'épandage. Cela comprend les zones autour des maisons et des bâtiments publics, les cours d'école, les parcs, les terrains de jeu ou tout autre secteur où le public, y compris les enfants, pourrait être exposé.

L'utilisation de ce produit chimique peut contaminer l'eau souterraine, particulièrement là où les sols sont perméables (p. ex. sols sablonneux) et/ou la profondeur de la nappe phréatique est faible.

Pour réduire le ruissellement du produit à partir des zones traitées jusque dans les habitats aquatiques, prendre en considération, avant le traitement, les caractéristiques et conditions du site. Les caractéristiques et conditions qui peuvent favoriser le ruissellement incluent, sans y être limitées, les fortes pluies, les pentes modérées à prononcées, les sols nus, les sols à mauvais drainage (par exemple, les sols compactés, de texture fine ou à faible teneur en matières organiques comme les sols argileux).

Éviter d'appliquer le produit quand on prévoit une pluie abondante.

On peut réduire la contamination des zones aquatiques par ruissellement en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et la lisière du plan d'eau.

Pour manipuler ce produit, porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes. De plus, il faut porter des gants résistant aux produits chimiques pendant les activités de mélange, de chargement, de nettoyage ou de réparation ainsi que lors de l'emploi d'un pulvérisateur à main ou d'un pulvérisateur à dos.

Éviter d'entrer dans la zone traitée tant que le produit pulvérisé n'est pas complètement sec.

Porter un masque antipoussières pendant le mélange et le chargement.

PREMIERS SOINS:
INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti- poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et son numéro l''homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Appliquer un traitement symptomatique. Le personnel médical doit communiquer avec les services d'information médicale de Bayer, au numéro sans frais 1-800-334-7577.

IMPORTANT:

Les arbres et autres plantes utiles peuvent être endommagés de manière irréversible si l'on ne respecte pas les règles suivantes: Ne PAS appliquer le produit ni vider ou rincer l'outillage sur des arbres ou d'autres plantes utiles ou à proximité, ou aux endroits où leurs racines peuvent s'étendre, ou aux endroits où le produit chimique peut s'écouler ou entrer en contact avec leurs racines. Ne PAS appliquer sur les pelouses, sentiers, allées, terrains de jeux ou endroits analogues. Éviter que le poudre ou le brouillard de pulvérisation ne soit dévié vers les plantes utiles. Ne PAS contaminer les eaux domestiques. Tenir à l'écart des engrais, des insecticides, des fongicides et des semences. Éliminer toute trace de HYVAR^{md} X Herbicide et débroussaillant poudre mouillable dans l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'usage. Rincer plusieurs fois le réservoir, la pompe, les boyaux et la rampe après avoir enlevé les buses et les tamis (pour les nettoyer à part).

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX:

HYVAR^{md} X Herbicide et débroussaillant poudre mouillable est une poudre mouillable qui doit être mélanger à de l'eau et appliquer par pulvérisation sur les terrains incultes que l'on désire débarrasser de toute végétation. Cet herbicide à usage général supprime efficacement un grand nombre de mauvaises herbes annuelles et vivaces, et il est particulièrement utile pour supprimer les graminées vivaces et les broussailles.

Les effets ne sont pas immédiats et peuvent ne pas être apparents avant que le produit chimique n'ait été transporté par l'eau jusqu'aux racines. Le degré de suppression et la durée d'action varient selon la quantité appliquée, le type de sol, l'importance des précipitations et d'autres conditions. HYVAR^{md} X Herbicide et débroussaillant poudre mouillable ne corrode pas l'équipment d'application, n'est pas volatil ni inflammable.

MODE D'EMPLOI:

Appliquer HYVAR^{md} X Herbicide et débroussaillant poudre mouillable immédiatement avant ou pendant la période de croissance active des mauvaises herbes. Après le traitement, le sol doit être suffisamment arrosé soit par la pluie, soit par des moyens artificiels pour que le produit chimique soit transporté jusqu'aux racines des mauvaises herbes. Si la végétation est dense, on obtiendra de meilleurs résultats en la supprimant avant le traitement. Ne pas appliquer sur un sol gelé.

Avant de pulvériser le produit, étalonner l'équipement afin de déterminer la quantité d'eau nécessaire pour couvrir uniformément la surface mesurée à traiter. Peser la quantité appropriée de HYVAR^{md} X Herbicide et débroussaillant poudre mouillable et l'incorporer au volume d'eau requis (au moins 20 L par kg de HYVAR^{md} X Herbicide et débroussaillant poudre mouillable).

Le produit doit être maintenu constamment en suspension au moyen d'une agitation continue. Sauf pour les petites superficies, utiliser un pulvérisateur motorisé à rampe fixe étalonné pour assurer un taux d'application constant. Les ouvertures des tamis doivent être égales à ou plus grandes que 50 mailles.
Agiter le réservoir de pulvérisation par un moyen mécanique ou hydraulique. Si on utilise un tuyau de dérivation ou de retour, il doit se prolonger jusqu'au fond du réservoir afin de réduire la formation de mousse. Ne pas agiter avec un dispositif actionné par l'air. Pour traiter de petites superficies, on peut utiliser un pulvérisateur ou un arrosoir manuel dont on agitera ou brassera fréquemment le contenu

NE PAS épandre par voie aérienne.

Ne pas épandre sur les fossés, les têtes de puits et les approches de ponts, ni sur les sites qui avoisinent des sources d'approvisionnement en eau comme les réservoirs, les ruisseaux, les lacs et les étangs.

NE PAS épandre directement sur les habitats aquatiques (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides), ni sur les habitats estuariens ou marins. Ne pas contaminer ces habitats aquatiques lors du nettoyage et du rinçage du matériel d'épandage et des contenants.

NE PAS épandre pendant les périodes de calme plat ou lorsque le vent souffle en rafales.

Zones tampons : Une zone tampon de 65 mètres est requise entre le point d'épandage direct et le côté le plus proche des habitats aquatiques sensibles situés sous le vent (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les cuvettes des Prairies, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides).

Lors de l'utilisation d'un mélange en cuve, vérifier les étiquettes des autres produits du mélange et respecter la zone tampon la plus étendue (donc la plus restrictive) parmi celles des produits présents dans le mélange en cuve.

La dose d'application maximale du HYVAR[md] X Herbicide et débroussaillant poudre mouillable est de 16.8 kg par hectare par année. Ce produit ne peut être appliqué que deux fois par année.

SUPPRESSION GÉNÉRALE DES MAUVAISES HERBES :
Pour supprimer la plupart des mauvaises herbes sur les terrains non cultivés, comme les ABORDS des VOIES FERRÉES, les DROITS DE PASSAGE des PIPELINES, les COURS de RÉSERVOIRS PÉTROLIERS, les PARCS Á BOIS DÉBITÉS, les LIEUX D'ENTREPOSAGE et les TERRAINS INDUSTRIELS :
Appliquer 7,75 à 13,5 kg par ha de HYVAR X Herbicide et débroussaillant poudre mouillable juste avant ou pendant la période de croissance active des mauvaises herbes. Ce traitment va supprimer les graminées annuelles et vivaces ainsi que les mauvaises herbes à feuilles larges telles que digitaire sanguine, sétaire, amarante, herbe à poux, chiendent, carotte sauvage et pissenlit. Utiliser les doses les plus fortes sur les sols riches en matières organiques (5% ou plus) ou sur les sols argileux dans l'Est du Canada.

Réapplication: Appliquer 3,25 à 6,75 kg par ha si des mauvaises herbes et des graminées annuelles réapparaissent aux endroits où les mauvaises herbes ont été supprimées.

Petites superficies: Un taux d'application de 135 g par 100 m^2 correspondent approximativement à 13,5 kg par ha de HYVAR X Herbicide et débroussaillant poudre mouillable.

SUPPRESSION DES BROUSSAILLES :
On peut utiliser HYVAR[md] X Herbicide et débroussaillant poudre mouillable pour supprimer les espèces ligneuses indésirables le long des lignes de transport, les aéroports, les emplacements réservés aux télécommunications, les aires d'entreposage et autres terrains incultes tels que les abords des bâtiments de ferme et des clôtures qui ne sont pas à proximité immédiate des terres cultivées ou des arbres et arbustes utiles. Il faut parfois attendre un an avant que les broussailles soient définitivement détruites. Appliquer l'herbicide au printemps ou en été de façon localisée, à la base des plants.

REMARQUE: Pour détruire efficacement les broussailles et éviter d'endommager la végétation désirable, ne pas traiter les broussailles qui sont dans l'eau. Ne pas utiliser le produit dans les fossés d'irrigation ni sur les emprises ou à d'autres endroits où du bois d'œuvre marchand ou d'autres arbres ou arbustes utiles sont situés dans le voisinage immédiat de la superficie traitée. Cet herbicide supprime les espèces suivantes : aulne, érable, peuplier faux- tremble, frêne, vinaigrier, peuplier baumier, chêne, cerisier, orme, tilleul, cenellier (aubépine), saule, bouleau, épinette, cornouiller, pruche et pin.

Mélanger 870 g dans 10 L d'eau et appliquer à raison de 30 à 60 mL par tige dont le diamètre atteint 5 à 10 cm à la base. Arroser la base de la tige jusqu'à ruissellement.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE:
Aux fins de la gestion de la résistance, HYVAR[md] X Herbicide et débroussaillant poudre mouillable fait partie du groupe 5. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à HYVAR[md] X Herbicide et débroussaillant poudre mouillable et à d'autres herbicides du groupe 5. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- S'il y a lieu, utiliser HYVAR[md] X Herbicide et débroussaillant poudre mouillable ou les herbicides du même groupe 5 en alternance avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes au champ, et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides d'un groupe différent, si cet emploi est permis. Le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une

méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.

- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement un autre herbicide appartenant à un groupe différent.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser au représentant Bayer de votre région, ou appeler Bayer CropScience Inc au numéro sans frais 1-888-283-6847.

ÉLIMINATION :

1. Vider à fond le contenant de son produit dans l'applicateur.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la règlementation provinciales.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi nonconforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

L'achat de ce produit ne confère aucun droit d'exploitation de brevets de pays autres que le Canada.